

# Vivre à La Roquette

**Actualité :**  
**Venez découvrir**  
**l'école des Oliviers**  
**(p. 3)**

**Eco-citoyenneté :**  
**Vallée de la Siagne**  
**(p. 10-11)**

**Intercommunalité**  
**Communauté d'agglomération**  
**du Pays de**  
**Grasse (p. 15)**

**Dossier :**  
**Nuisances aériennes**  
**(p. 4-5)**





# Édito

Chères Roquettanes,  
Chers Roquettans,

Ce numéro 60 de «Vivre à La Roquette» met en lumière, une nouvelle fois le rôle essentiel des bénévoles dans notre commune.

Entre ceux de l'ADNA qui militent avec persévérance pour limiter les nuisances aériennes, ceux des associations de défense de l'environnement : ADERS, ADAIR, ADBR qui se battent pour préserver notre environnement, ceux des associations comme «Animations Roquette», «Roquettons Ensemble», «Village People» et bien d'autres qui dynamisent la vie communale, la liste est longue.

Ces bénévoles, qui animent les associations de la commune, investissent leur temps et leur énergie pour améliorer nos conditions de vie et rendre notre commune vivante et animée. Le plus souvent, ils travaillent dans l'ombre, en menant des combats longs, complexes et dont les résultats ne sont pas toujours visibles.

Vivre à La Roquette s'est donné pour mission d'ouvrir systématiquement ses colonnes à toutes les associations, pour que vous puissiez mieux découvrir leurs actions et que vous puissiez aussi apprécier leur rôle fondamental dans la vie de la commune.

Je profite de cette nouvelle année pour vous souhaiter à tous beaucoup de bonheur et particulièrement aux bénévoles beaucoup d'énergie pour poursuivre leur action.

Votre dévoué

André Roatta  
Maire

## DERNIÈRE MINUTE : PERTURBATIONS TNT

La mise en place de la 4G par les opérateurs de téléphonie mobile, pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, peut entraîner des perturbations ponctuelles aux utilisateurs de la TNT, les fréquences étant voisines. En cas de perturbation appelez l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au **09 70 818 818** (prix d'un appel local) qui apportera une réponse rapide à votre problème.

## RECRUTEMENTS SAISONNIERS

Les services techniques recrutent deux saisonniers en CDD de 35 h, pour la période juillet - août 2014. (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août)  
**Mission** = petits travaux, maçonnerie, peinture, nettoyage et entretien d'espaces verts...

**Profil** = étudiant de plus de 18 ans motivé par les activités manuelles et de plein air.

Adresser un CV et une lettre de motivation manuscrite à monsieur le maire avant le 20 avril 2014.

## ILS SONT FORMIDABLES CES ROQUETTANS CLAUDE DIEU... (du stade)

Le Téléthon 2014 nous a permis de découvrir un personnage singulier. Roquettan depuis un an, ce normand d'origine a émigré dans le bassin Cannois il y a 22 ans. Sportif de haut niveau, il a pratiqué la natation et surtout les sports de combats (judo et jujitsu), ce qui l'a conduit naturellement à orienter son cursus professionnel vers la sécurité.

Il s'était déjà illustré pour ses 60 ans en reliant le centre de la France à sa Normandie natale, en traversant six départements, soit près de 700 kilomètres parcourus en plusieurs étapes. Et quand on lui demandait le kilométrage exact il répondait : «à 60 ans on ne compte plus» !

Il a ensuite récidivé à Cannes lors de plusieurs Téléthons, dont celui de 1993 où il a battu le record des 24 heures non-stop en parcourant 182 kilomètres. Cette année à La Roquette, il a parcouru 170,2 Kilomètres pour le téléthon 2013 en effectuant un circuit entre la Base de Loisirs, la Chapelle St Jean, le chemin de l'Ecole Vieille et la résidence des Roses de Mai.

Bravo à ce sportif, bénévole et militant humanitaire.



# INVITATION À DÉCOUVRIR LA NOUVELLE «ÉCOLE DES OLIVIERS»

**Tous les Roquettans, parents d'élèves, enseignants sont invités à venir découvrir la nouvelle école «des Oliviers» le samedi 15 février. De 10 h à 11 h 30, une opération «porte ouverte» permettra de visiter les locaux, l'inauguration officielle étant prévue à 11 h 30. Les travaux de gros œuvre sont terminés depuis fin juillet, les finitions extérieures sont en cours de réalisation. La mise en service de l'école sera effective à la rentrée scolaire en septembre 2014.**

## FALLAIT-IL UNE NOUVELLE ÉCOLE ?

Comme nous l'avons déjà expliqué dans le V.à.L.R. n° 54, la municipalité précédente avait signé en 2006 un P.A.E. (Plan d'Aménagement d'Ensemble) avec le promoteur du Clos de Siagne. Un PAE impose aux constructeurs de participer financièrement à la construction des équipements publics nécessaires pour répondre aux besoins induits par les nouveaux programmes immobiliers.

Ce PAE prévoyait une participation du promoteur de 2,3 M € pour la construction d'un nouveau groupe scolaire de **10 classes** et la réalisation d'une voirie municipale permettant l'accès aux immeubles. En l'absence de la réalisation de ces équipements le montant du PAE aurait été perdu pour la commune.

De plus, les groupes scolaires existants étaient saturés et ayant déjà subi plusieurs extensions, ils ne pouvaient plus être agrandis, sauf à réaliser des travaux complexes et extrêmement coûteux. Dans le groupe scolaire St-Jean, les maternelles ne disposent pas de dortoirs suffisants et la cour de l'école primaire ne correspond plus aux normes (trop petite). L'inspection d'académie demande depuis

plusieurs années que deux classes au minimum soient fermées. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que de nouveaux locaux soient créés.

## QUEL INTÉRÊT POUR LA COMMUNE ?

Il n'existe dans la commune que très peu de terrains adaptés et de taille suffisante pour recevoir un nouveau groupe scolaire. En effet notre commune présente la triste singularité d'avoir les terrains situés dans la partie collinaire classés en bleu ou rouge au PPR Incendie et les terrains de la plaine de la Siagne classés en bleu ou rouge au PPR Inondation. Or pour construire une école il faut un terrain classé blanc !

Donc, même s'il ne semblait pas avoir d'urgence immédiate à construire ce nouveau groupe scolaire, le fait d'y être contraint par le PAE et la saturation des locaux actuels a représenté une opportunité pour acquérir un des rares terrains d'un hectare, classé blanc, qui permettra d'accueillir un groupe scolaire de 16 classes. Cerise sur le gâteau, ce terrain

est situé en face de la base de loisirs, ce qui est une position idéale.

## L'AVENIR EST ASSURÉ

Le projet initial de 10 classes a été revu à la baisse, car 6 classes répondent aux besoins à court et moyen terme et un groupe de 10 classes aurait coûté près de 8 millions € avec l'achat du terrain...

Le PAE a donc été revu à la baisse et une première tranche de 6 classes a été construite. Par contre, les cours de récréation : 600 m<sup>2</sup> pour les maternelles et 900 m<sup>2</sup> pour le primaire sont définitives et l'école est conçue pour être évolutive par module de 3 classes.

Cette école, qui a nécessité un emprunt important, aura coûté au total 4,5 M €, ce qui ne pose pas de problème financier pour rembourser grâce à l'assainissement de nos finances. La commune est donc équipée pour faire face aux besoins à venir, avec un groupe scolaire idéalement situé, moderne, répondant aux normes de la RT 2012 avec isolation par l'extérieur, ventilation double flux, paves soleil sur les façades et eau chaude sanitaire solaire.



**Il vous attend, venez le découvrir le 15 février.**



# NUISANCES ELUS - ADNA

**Depuis cinq ans, les élus travaillent main dans la main avec les associations de défense de l'environnement de la commune. C'est le premier adjoint qui est chargé du contact avec ces associations qui militent, souvent dans l'ombre, pour défendre votre qualité de vie. Des résultats ont été obtenus, mais les chantiers restent considérables.**

## NUISANCES AÉRIENNES

Rappelons d'abord que La Roquette était (et reste) la commune la plus impactée par les nuisances causées par les jets en phase d'atterrissage. Le combat pour minimiser les nuisances aériennes a connu plusieurs étapes, dans lesquelles

l'ADNA a été un moteur essentiel, en ne se contentant pas de relayer les plaintes des riverains, mais en proposant des solutions pour améliorer la situation.

### La première charte de l'environnement

La négociation de la première charte de l'environnement éditée en 2003 a permis d'obtenir des avancées notoires :

- interdiction des vols réguliers qui sont tous routés sur Nice.
- interdiction des vols de nuit (20 h l'hiver, 22 h l'été)
- répartition du trafic des 40 000 mouvements annuels de jets : 30 000 sur Nice (75%) et 10 000 sur Cannes (25%)
- limitation des tonnages à 22 tonnes

Ces avancées ont limité les dégâts, mais pas résolu le problème des nombreux jets qui «coupaient» la trajectoire, survolant le village à basse altitude ainsi que le bas de la commune qui, se trouvant dans l'axe de la piste est encore plus impacté.

### La deuxième charte de l'environnement

Cette deuxième charte a été négociée en 2009 et mise en place en 2010. Avec l'ADNA, la municipalité a ciblé trois actions sur lesquelles ont été concentrés les efforts :

- faire classer l'aéroport en catégorie B (aéroport dont l'approche est dangereuse) ce qui oblige les pilotes à consulter les consignes d'atterrissage avant de décoller ;
- améliorer la précision de la trajectoire décrite dans le «briefing pilote» en faisant arrondir jusqu'au rond point de la pénétrante de Mouans-Sartoux, pour ne pas survoler le village ;
- améliorer le contrôle des trajectoires et du bruit, sanctionner les pilotes récalcitrants.

Grâce au soutien de l'ensemble des maires du bassin cannois, une délégation conduite par notre députée Michèle Tabarot a été reçue par le ministre des



<http://www.adna06.fr/>

Bulletin d'adhésion à retourner à : ADNA - 127 rue de la Fontaine - 06550 La Roquette/Siagne

### Bulletin d'adhésion à l'A.D.N.A.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Membre :  Adhérent  Donateur  Bienfaiteur

\*Cotisation 2014 : 10 € (1 adhérent par famille) Nombre de personnes dans la famille : ....

Règlement de : .....  Chèque  Espèces

Date : ..... Signature : .....

*ADNA propose des solutions concrètes afin de réduire les nuisances aériennes, validées au préalable avec des pilotes professionnels représentatifs. Les ingrédients pour réussir nos objectifs sont disponibles. La direction des Aéroports de la Côte d'Azur affiche maintenant clairement sa volonté de maîtriser les nuisances générées par l'aéroport de Cannes-Mandelieu.*

*L'amélioration devrait être sensible dès le premier semestre 2014, y compris pour le point difficile des Roques. Si vous êtes concernés (y compris si vous avez déjà constaté quelques améliorations), soutenez l'action ADNA en adhérant.*

*Consultez notre site informatique [adna06.fr](http://adna06.fr) pour être informé, abonnez vous à la lettre mensuelle d'information (accès gratuit).*

*Participez et venez dialoguer lors de la réunion publique le **jeudi 13 février 2014, à 18 h 30**, salle des Marronniers (Espace St Jean, la Roquette sur Siagne).*

# AÉRIENNES MÊME COMBAT

transports de l'époque. L'aéroport a été classé en catégorie B, la trajectoire a été mieux précisée dans le briefing pilote, un système d'enregistrement des trajectoires a été installé ainsi que des stations de mesure du bruit.

Ces mesures ont apporté une amélioration pour le village, bien que certains pilotes coupent encore à l'intérieur de la trajectoire (point 4), survolent encore le quartier Floribondas et systématiquement le quartier des Roques. Quant aux sanctions, aucun résultat n'a été obtenu !

## Le combat continue.

Aujourd'hui, avec le soutien total des élus, l'ADNA propose une solution qui permettrait de minimiser les nuisances au niveau du quartier des Roques. Il s'agit d'arrondir la trajectoire après le rond point de la pénétrante, passer au dessus des gorges de la Mourrachonne, au dessus du chapiteau du cirque (très facile à repérer) et reprendre l'axe de la piste. Cela est tout à fait possible car le chapiteau se situe à 4 kilomètres des pistes et le déport par rapport à la trajectoire actuelle (qui passe au dessus des maisons) n'est que de quelques centaines de mètres. D'ailleurs cette solution est approuvée par la majorité des pilotes et certains la pratiquent déjà.

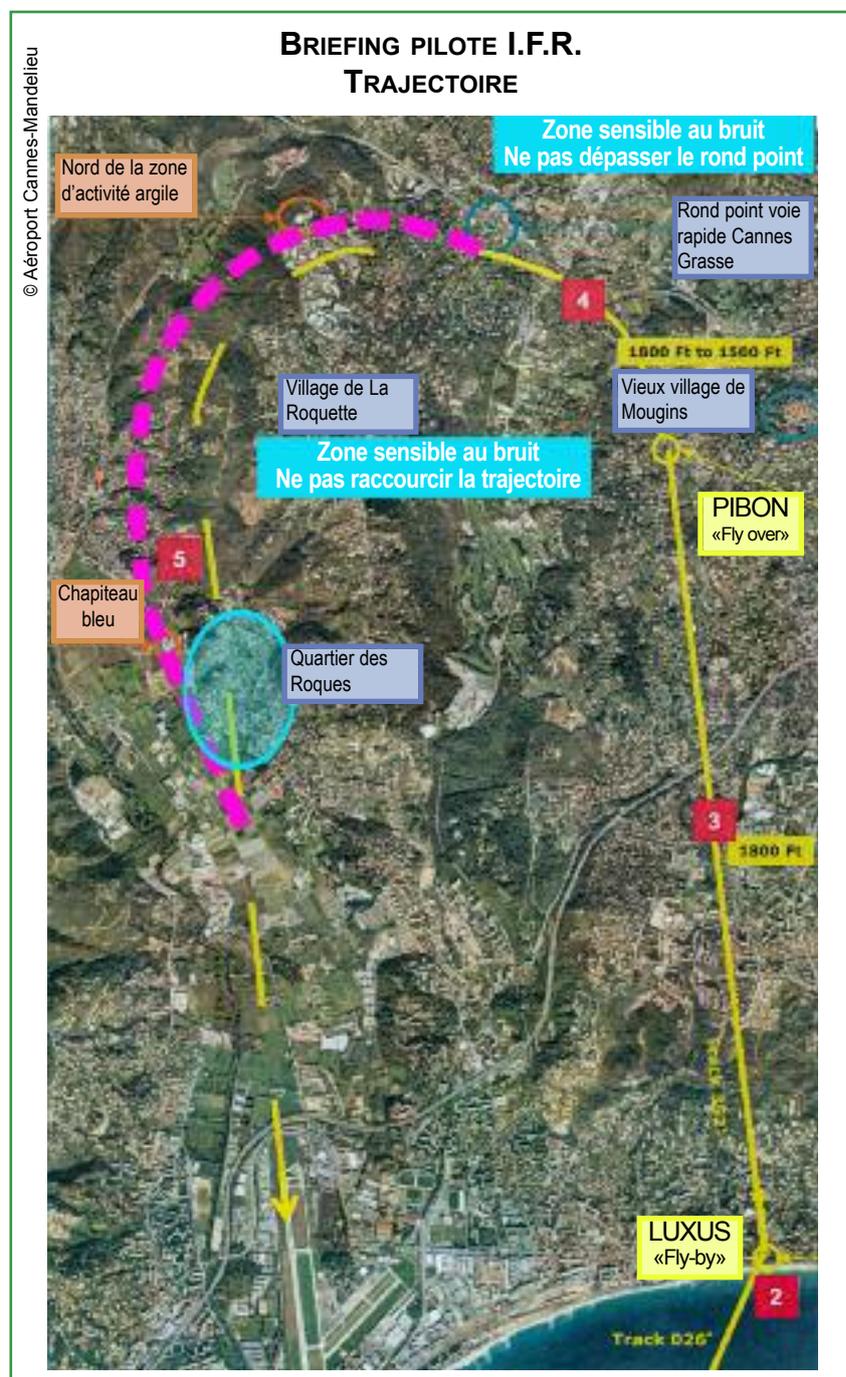
Cette proposition, défendue depuis deux ans lors des réunions de suivi de la charte, par l'ADNA et les élus de La Roquette, se heurte au refus systématique de la DGAC (direction générale de l'aviation civile). La patience des populations sinistrées est à bout et on les comprend. Faudra-t-il entrer en conflit avec l'aéroport ? Mobiliser les élus pour une limitation de ses activités ?

Ce n'est souhaitable pour personne, cet aéroport est un des moteurs de l'activité économique et de congrès du bassin cannois et il fait vivre des centaines de familles. Mais ce n'est pas une excuse

pour pourrir la vie d'un millier d'habitants du bas de la commune. Les élus n'hésiteront pas à s'engager dans un bras de fer si l'attitude autiste de la DGAC perdure.

En cas de survols abusifs de votre quartier signalez-le en précisant le jour et l'heure à :

Edouard Poujhon - 04 93 90 42 50  
edouard.poujhon@cote-azur.aeroport.fr



## Élections municipales

L'année 2014 sera une année électorale importante avec les élections municipales en mars et les élections européennes en mai.

### QUAND VOTER ?

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 mars (1<sup>er</sup> tour) et 30 mars (2<sup>e</sup> tour). Les dates des élections européennes sont fixées en mai

### OÙ VOTER ?

Les bureaux de vote sont inchangés :

- 2 bureaux de vote à l'école du Village (n° 3 et 4)
- 1 bureau en mairie (n° 2)
- 3 bureaux à l'Espace Saint-Jean (n° 1, 5 et 6). Voir plan

### COMMENT VOTER ?

Pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité en cours de validité et votre carte d'électeur reçue en 2012 qui reste valable. Cette carte indique le numéro et l'adresse du bureau de vote auquel vous êtes rattaché. Pour les nouveaux inscrits, si votre carte d'électeur ne vous est pas parvenue, vous pouvez la demander en mairie la semaine précédant l'élection, sinon elle vous sera remise dans le bureau de vote. Les heures d'ouverture des bureaux de vote seront communiquées par la Préfecture quelques semaines avant le vote..

### NOUVEAUTÉ 2014...

Vous élirez en même temps les conseillers municipaux et les conseillers communautaires qui vous représenteront dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Les bulletins de vote indique-

ront de façon distincte les candidats à ces deux élections.

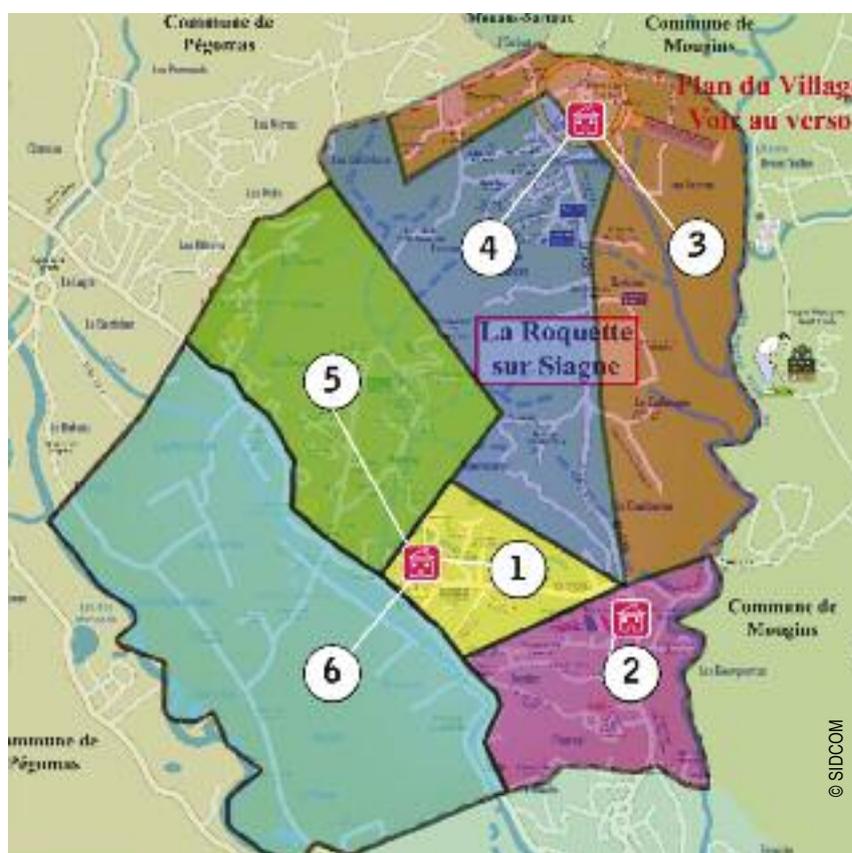
### VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence : voyage, déplacement professionnel (déclaration sur l'honneur) ou d'impossibilité de vous déplacer : maladie, handicap... (certificat médical) vous pouvez déposer une demande de vote par procuration à la gendarmerie de Pégomas. Le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la commune, mais pas obligatoi-

rement dans le même bureau de vote. Vous pouvez télécharger le document sur : <http://service-public.fr>

Pour toute question ou renseignement complémentaire, le service «élections» est à votre disposition en mairie, de 8 h 30 à 16 h.  
Tel : 04 92 19 45 13.

Vous pouvez aussi consulter :  
<http://www.interieur.gouv.fr>  
rubrique élections



## Un véhicule frigorifique gratuit pour la mairie

Un véhicule frigorifique d'une valeur de 25 000 € vient d'être mis gracieusement à disposition de la mairie par la société Infocom pour une durée de 4 ans.

Il servira essentiellement aux cuisines pour le portage des repas à domicile et aux écoles. L'achat du véhicule a été financé grâce aux annonceurs, en priorité de La Roquette, la mairie n'ayant à sa charge que l'assurance et l'entretien.

Il n'y a pas de petites économies !



## Vidéo-protection : premiers résultats

La récente installation de la vidéo protection sur notre commune commence à porter ses fruits.

Les auteurs d'un cambriolage surpris, le butin tombant de leurs poches, un groupe de jeunes interpellé alors qu'ils s'étaient introduits dans l'enceinte de l'école St Jean, une personne identifiée en plein dépôt sauvage d'encombrants... Autant de méfaits dont les auteurs ont pu être repérés ou identifiés grâce au visionnage des bandes enregistrées par les caméras.

Mais ce peut être aussi un abus de faiblesse à l'encontre d'une personne du troisième âge, avec escroquerie à la carte bancaire. Les auteurs utilisent la carte afin d'obtenir des espèces et achètent des tickets de jeux à gratter. Et ils grattent...et ils gagnent.... Mais bingo, ils sont interpellés par la gendarmerie au moment d'empocher leur gain...

L'intérêt d'un tel outil technologique n'est plus à démontrer. Il permet l'identification des auteurs, soit sur le lieu du délit lorsqu'il est surveillé, soit à posteriori en consultant les bandes, ce qui constitue un outil de dissuasion évident. Ensuite vient la phase juridique et pénale, les images constituant une preuve indiscutable auprès du tribunal.

## Le relais départemental petite enfance

Le relais départemental petite enfance accueille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois les assistantes maternelles, les parents et les enfants à la salle des Marronniers (à partir de 9 h 30). Ce sont des temps d'échanges et de rencontres. Nous proposons aux enfants des moments d'activités programmées ou pas...selon leurs envies et leurs souhaits. Cette année notre projet éducatif global est : l'art, la culture et la créativité. Nous ferons vivre ce thème de multiples façons : peinture, terre, land

art, musique... Vos idées sont attendues !

Nous accueillons aussi lors de ces matinées les parents avec leurs bébés.

Nous pouvons aussi apporter une aide pour réfléchir au mode de garde le plus adapté à la famille (accueil individuel ou collectif), avec des dossiers «emploi d'une assistante maternelle».

**Pour plus de renseignements : 04 97 18 70 82**

relaisassmat@cg06.fr, la mairie.



## Inauguration de l'Espace culturel et sportif - vœux du maire

Pour des raisons d'économies, l'inauguration de l'Espace Culturel et Sportif a été programmée le même jour que les Vœux du maire (il n'y a pas de petites économies...). Plus de 200 Roquetans sont venus visiter l'équipement pendant la journée portes ouvertes et tous ont été conquis par les possibilités qu'il va offrir aux populations et aux associations. Pour l'inauguration, la salle était pleine et près de 600 personnes ont assisté aux discours de JP. Leleux, président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse et d'André Roatta maire de la Roquette, avant de partager un cocktail préparé par les cuisines et servi par «Animations Roquette».

Cette inauguration précède la date de mise en service reportée en mars. Le retard de livraison est dû aux intempéries et surtout à la défaillance de deux entreprises (gros œuvre et menuiseries extérieures) qui ont considérablement retardé le chantier en janvier. La date de l'inauguration, annoncée dans les divers médias avait été fixée en octobre 2013. Il ne nous a pas paru opportun de la reporter sous prétexte qu'il restait des finitions à réaliser.

Rendez vous en mars pour prendre possession de cet outil fantastique.



Inauguration E.C.S. par JP. Leleux  
Président du Pays de Grasse



Salle polyvalente - sièges dépliés



Salle polyvalente - sièges repliés lors de la présentation des vœux A. Roatta

# ÇA S'EST PASSÉ À LA ROQUETTE

## EXPOSITION DÉCEMBRE

Les paysages impressionnistes de Monique Laville peintre, ont partagé l'exposition de décembre avec le sculpteur spécialiste de récupération Jean-Pierre Cassara.



© Bernard Pett

## EXPOSITION JANVIER

La renaissance investit la salle des mariages avec Denis Gibaud, copiste, on retrouve des reproductions de Raphaël; Le Caravage. La sculpture représentée par Véronique Leclercq qui expose ses oeuvres en terre cuite patinée ou raku.



© Bernard Pett

## ATELIERS MÉDIATHÈQUE

Le mercredi 14 décembre les enfants de 3 à 6 ans ont pu participer à l'Atelier de création «Chouette Box» pour les «p'tit bout'chou» animé par Claire Karra.



## VEILLÉE DE NOËL

Le 24 décembre - Une veillée animée par les enfants du catéchisme dans une église trop petite pour un soir, suivie d'un vin chaud et brioche, offerts par la municipalité à la salle des associations. Que ces traditions se perpétuent encore longtemps dans la joie de la naissance du Christ.



## RÉVEILLON ST-SYLVESTRE

Le tandem Animation Roquette et l'Association Culturelle du Val de Siagne ont organisé le réveillon de la St-Sylvestre qui a réuni 150 personnes. Comme l'année dernière, il a été précédé d'une pièce de théâtre «Roméo et Juliette la version interdite», pièce moderne très bien écrite et comique.



## FORMATION SECOURISME PAR LES POMPIERS

Aux mois de novembre et de décembre, 24 agents municipaux des services des écoles et de l'ALSH ont pu bénéficier d'une formation de secourisme dispensée par le personnel de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des AM et prise en charge par la municipalité.



## NOËL À LA CRÈCHE

Les enfants de la structure d'accueil collectif et familial «Les Grilous», leurs parents, les assistantes maternelles et l'équipe se sont retrouvés dans la salle des marronniers pour fêter Noël .



## NOUVEAUX ROQUETTANS 2013

Cette année encore à la même époque, les élus ont accueilli les nouveaux arrivants sur la commune lors d'un pot de l'amitié. Bienvenue à ces nouveaux Roquettans



## NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Cette année encore, les enfants du personnel municipal ont pu assister à un spectacle de ventriloque et de magie, avant que le Père-Noël avec sa hotte pleine fasse la distribution des cadeaux.



## OPÉRATION «3 SAPINS POUR UN COLLÈGE»

Vendredi 6 décembre, jour de la St Nicolas, il a été mis en place devant la poste 3 sapins représentatifs des 3 communes : Auribeau, Pégomas et la Roquette-sur-Siagne afin que le Père-Noël n'oublie pas notre collège pour 2014.



## VIDE-GRENIERS DE L'APER VILLAGE

Vif succès pour le vide-greniers du 1<sup>er</sup> décembre organisé par l'association des parents d'élèves de l'école du village. De nombreux visiteurs et soleil au rendez-vous... à l'année prochaine....



## CRÈCHE DE NOËL

Chez la famille Sasia, la crèche est une tradition transmise de génération en génération... Pas moins de 650 santons et personnages en terre cuite occupent une grande partie du salon....



# LA VALLÉE DE LA SIAGNE MOBILISE LES ASSOCIATIONS

**Près de 200 personnes se sont réunies à l'Espace Saint-Jean le jeudi 12 décembre à l'appel du collectif des associations de défense de la vallée de la Siagne : ADERS, ADAIR, ADBR pour La Roquette, ADSP, ADICP pour Pégomas, ainsi que le syndicat local d'exploitants agricoles. En effet, plusieurs problématiques se conjuguent pour pourrir la vie des riverains, qu'ils soient particuliers, entreprises ou agriculteurs.**

## LE RISQUE D'INONDATION AGGRAVÉ

J. Grazuolo, J. Jarricot, G. Lecomte, C. Orso et JP. Guinvarch sont intervenus tour à tour pour expliquer la problématique. Des travaux importants ont été financés dans le cadre d'un plan nommé PAPI 1 destinés à prévenir les risques

d'inondation, en portant le débit de la Siagne à 450 m<sup>3</sup> / seconde. Le PAPI 1 a fait l'objet d'un arrêté préfectoral de juillet 2006.

Ces travaux prévoyaient l'aménagement du Béal à l'aval de l'A 8 et de la Siagne depuis Grasse jusqu'à la mer, les travaux devant commencer par le bas. Il faut rappeler que des travaux d'urgence avaient été réalisés par le SISA après la crue historique de 1996 à Grasse par l'aménagement du «Grand Vallon», à Auribeau sur la frayère et à Pégomas sur la Mourrachonne. Depuis ces travaux, le débit de l'eau est donc accéléré lorsqu'elle arrive dans la plaine. A noter, qu'en 1996, les travaux sur la Siagne à La Roquette étaient déjà prévus et n'ont pas été réalisés.

Le dragage de la Siagne en aval de l'autoroute a bien été fait, mais le chenal de délestage en aval de la zone d'activité de la Siagne et l'élargissement au niveau des Iscles n'ont pas été réalisés.

Même chose pour le Béal qui au lieu d'être doté d'un nouveau chenal de délestage, a vu son débit réduit de 40 m<sup>3</sup> / seconde à 10 m<sup>3</sup> / seconde, suite à la réalisation d'un étranglement pour protéger le centre commercial des Tourrades.

**BILAN :** aucun des travaux prévus pour protéger La Roquette n'a été réalisé, le risque a même été aggravé et la plaine de la Siagne est maintenant devenue un bassin de rétention en cas de crue. De plus, le budget du PAPI 1 est épuisé... Lors de la crue de 2011, les agriculteurs, les entreprises du parc d'activité de la Siagne et des particuliers ont été sinistrés. Aujourd'hui, le risque est accru, un comble !

Pour compléter le tableau, le Conseil général avait construit en 2010 un pont sur le Béal, au niveau d'Intermarché, qui au lieu de faire 2 mètres de haut ne faisait que 0,90 m, créant un risque d'inondation là où il n'y en avait pas ! Il a fallu que les associations et la mairie montent au créneau pour le faire démolir et reconstruire à un mètre cinquante de hauteur.

Le collectif réclame la reprise rapide et la fin des travaux du PAPI 1 (avec quel budget ?) et dans l'urgence de rétablir le débit du Béal en faisant sauter le verrou avant les Tourrades.

## LA LIAISON INTERCOMMUNALE DE LA SIAGNE

Devant relier Pégomas à l'autoroute A 8, cette nouvelle voirie a fait l'objet de travaux aux deux extrémités : de Pégomas à Intermarché et de l'autoroute jusqu'au



nouveau rond point qui dessert le collège de Mandelieu. A La Roquette : rien, la reprise est prévue en 2017 !!! En attendant la circulation dans la traversée de la Roquette et sur le chemin de la Levade est devenue invivable.

Des promesses sont régulièrement faites aux élus et aux associations qui militent pour que cette voie de circulation, qui désengorgerait le boulevard de la République soit terminée. Le tronçon Intermarché – Zamora devrait être entrepris en 2014... A suivre.

## LE COLLÈGE DE PÉGOMAS

Encore un projet gelé par le Conseil général et dont le permis de construire expire en octobre 2014. Cet équipement qui a déjà engagé un budget de 1,9 M € en achat de terrains et études, est vital pour notre vallée. D'autant plus qu'il doit s'accompagner de la construction d'un gymnase et d'une piscine financée par l'intercommunalité qui compléteront l'Espace Culturel et Sportif. JM. Stinzy du collectif qui défend ce collège est intervenu et organise de nombreuses manifestations pour relancer ce projet.

## LE PPR INCENDIE

Le dernier grief émis lors de cette réunion par les agriculteurs concerne le classement d'un certain nombre de collines en rouge dans le PPR incendie, en particulier sur Pégomas, ce qui interdit toute implan-

tation d'agriculteurs et l'exploitation de ces parcelles. De ce fait, elles sont peu entretenues, ce qui renforce le risque d'incendie, ce qui est un comble ! Les agriculteurs, représentés par F. Raynaud militent pour l'assouplissement de ces mesures.



Pont du Béal construit en 2010



Pont du Béal après travaux de réhaussement

## CONCLUSION

Le ras le bol exprimé par les bénévoles qui s'investissent pour protéger notre qualité de vie est largement partagé par les élus de la Roquette et de Pégomas qui interviennent régulièrement auprès des instances compétentes. Comme le disait un intervenant : «tout l'argent du Conseil général est capté par la métropole de Nice, 65 millions € pour l'aménagement du Var, zéro € pour la Siagne... ici nous ne récoltons que les miettes».

Et de menacer : pour le nouveau canton qui réunira Théoule, Mandelieu, La Roquette, Pégomas et Auribeau, «de présenter des candidats associatifs aux prochaines élections cantonales, si les travaux n'avancent pas. Deux candidats sont déjà à l'échauffement !»

A bon entendre...

Réunion publique du 12 décembre 2013



### Roquettons Ensemble : Action caritative et bénévolat

Cette année encore, le Téléthon a connu un franc succès. La "marche aux lampions" a réuni plus de 200 personnes dont le père Noël, qui a distribué friandises et cadeaux aux enfants. A l'arrivée les participants ont pu se réchauffer avec minestrone, châtaignes et vin chaud, pendant que les enfants loin d'être fatigués se sont rués sur les camions de pompiers afin d'effectuer des balades sur les routes de la commune.

Une dizaine d'équipes se sont affrontées sur le stade à l'occasion du "tournoi de foot à 7", organisé avec l'aide des bénévoles du S.O.R et qui a été remporté par Les Saïans, une équipe composée de jeunes Auribélois et Grassois.

Les représentations de l'Association Roquet'art Danse ont fait se déplacer plus de 500 spectateurs sous le chapiteau de Piste d'Azur. Enfin une cinquantaine de personnes se sont déhanchées sur les



tubes des années 80 à nos jours, lors de la "soirée dansante" animée par Davy Rongère.

Cette année encore l'association Roquettons Ensemble a réuni les Pompiers, les bénévoles de plusieurs

associations : Stade Olympique Roquettons, Roquet'Art Danse et Piste d'Azur ainsi que de nombreux Roquettons. Bilan 2013 : plus de 3 000 € reversés à l'AMF. Bravo les bénévoles !

### Club Montagne Aventure Découverte (CMAD)

L'assemblée générale a eu lieu dans une ambiance « bon enfant ». A cette occasion, le président JL Burgaud a pu présenter le bilan de cette année riche en activités (randonnées pédestres, sorties raquettes, marche nordique, randosanté), puis le président et les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. Cette soirée s'est clôturée dans la joie et la bonne humeur devant la projection d'un film retraçant l'activité du club et la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Club Montagne Aventure découverte - 06 03 02 30 22



Assemblée Générale  
du vendredi 17 janvier  
2014



équipe féminine du Stade Olympique Roquettan

### Stade Olympique Roquettan

Cette année encore les bénévoles de l'équipe du **Stade Olympique Roquettan** ont prouvé leur implication dans l'animation de la commune en organisant des stages de foot adressés aux plus jeunes, en participant au Téléthon, permettant ainsi de récolter de l'argent au bénéfice de cette bonne cause...

Puis enfin, jeux, animations, goûter et le cadeau du père Noël pour les plus jeunes, suivi d'un apéritif offert aux plus grands ont clôturé l'année 2013.

Stade Olympique Roquettan - 04 92 19 23 26

## LE TRI DES DÉCHETS PASSE À L'HEURE DU SMARTPHONE

**A**fin d'aller plus loin dans la pratique des éco-gestes et de proposer aux habitants un outil pratique en phase avec les nouvelles technologies, le SIVADES, avec le soutien du Conseil Régional PACA, lance «**Facilitri**», son application mobile gratuite vouée à simplifier la vie de tous les éco-citoyens.

Avec Facilitri, accédez à toutes les informations pratiques pour bien gérer ses déchets : consulter les consignes de tri en vigueur, localiser les points de collecte, découvrez la seconde vie de vos déchets grâce au recyclage, ...

Vous fréquentez les déchetteries ? Facilitri vous indiquera aussi leur emplacement, les conditions d'accès, les différents déchets acceptés, et vous pourrez même consulter l'état des dépôts sur votre compte.

Profitez enfin des nombreux services annexes : commander un composteur individuel, signaler aux Services d'enlèvement la présence d'un dépôt sauvage, adresser une demande de remplacement d'un conteneur endommagé, ou encore, se faire livrer à domicile des rouleaux de sacs jaunes.

Que vous soyez trieur débutant ou confirmé, Facilitri se télécharge sur l'App Store ou sur Google play, et se met dans toutes les poches !

### Comment installer l'application Facilitri du SIVADES ?

Pour télécharger Facilitri, 2 possibilités s'offrent à vous :

- téléchargez sur votre smartphone une application permettant de scanner des QR codes. Grâce à celle-ci, flasher le QR code ci-dessous et suivez les instructions d'installation.



- rendez-vous directement sur l'App Store ou sur Google play et entrez «Facilitri» dans la barre de recherche. Suivez ensuite les instructions d'installation.

## BENNE ENCOMBRANTS

La benne destinée à récupérer les encombrants, uniquement des particuliers (hors gravats et matériaux de construction) sera placée en face du 845 boulevard du 8 mai à partir de 7 h 30 jusqu'à ce qu'elle soit pleine les mercredis **5 et 19 février, et 5 et 19 mars 2014**.



## VENTE D'UN VÉHICULE MUNICIPAL

Le CCAS met en vente un véhicule Berlingot de marque Citroën, immatriculé 913 ADH 06, acheté neuf en 1999. Le véhicule est vendu en l'état, sans contrôle technique et sans garantie.

Si vous êtes intéressé, faire offre sous pli fermé auprès du CCAS avant le **15 février 2014**.

Le véhicule est visible à la Mairie, aux heures d'ouverture (8 h-16 h).

## HORAIRES CCAS

Le CCAS vous rappelle que les horaires d'accueil, pour toutes demandes d'aide sociale, de logements, etc...sont le mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 30. L'assistance sociale reçoit les mardis de 9 h à 12 h et les jeudis sur rendez-vous. En cas d'urgence vous pourrez demander un rendez-vous auprès de Mme Félix (adjointe) ou Mme Guigues.

## BORNES ENTERRÉES : DÉPÔTS SAUVAGES

Nous rappelons qu'**AUCUN** dépôt n'est autorisé sur le plateau des bornes enterrées au village. Tous les déchets, quelle que soit leur nature, doivent être déposés dans les bornes. En complément des bornes, deux containers jaunes pour le tri sélectif et les cartons (préalablement pliés) sont à votre disposition sur le parking Estable.

Nous rappelons aussi que tout dépôt sauvage, y compris de sacs jaunes (qui doivent être sortis le mercredi soir exclusivement), est passible d'une amende allant de 450 € à 1 500 € et qu'il est possible d'identifier les contrevenants grâce à la vidéo protection...

La municipalité a tenu à équiper le village d'un outil de collecte moderne et propre, il relève du civisme de chacun de respecter les règles, en œuvrant ainsi pour améliorer l'environnement de tous.

## LE CARNET

### NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2013

#### NAISSANCES

RUIZ Elicia  
DUFOSSÉ Vincent  
BACCHETTI Mattéo  
MALLET Robin



#### MARIAGES

MEYNAUD Manua - ROLDAN  
Mélissa  
ESPINASSE Virginie - ARBANE  
Séverine  
MOORE Cheran - BURKE Alicia  
POUPA Jean-Maxime - DIETZ  
Mareen



#### DÉCÉS

AUBERT Irène  
BEDIN ép. DUSUEL Anne  
DAGOURET Jean  
CAVALLO Gérard  
JARLIER Jérôme

# PAROLE AUX ELUS

Cet espace a pour but de favoriser le débat démocratique en donnant la parole aux différentes listes représentées au sein du conseil municipal, chacun pouvant ainsi exprimer ses différents points de vue.  
**Les différentes listes s'expriment sous leur responsabilité, dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du 27/02/02 relative à la démocratie de proximité, dans le respect du Code général des collectivités territoriales, du Code électoral et du droit de la presse.**

## Parole aux élus de l'opposition

### LA ROQUETTE 2014 - 2020

Nous vous adressons pour 2014, tous nos vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches, ainsi que la réussite dans ce que vous entreprendrez. Quand vous recevrez le Vivre à La Roquette N° 60, nous serons à 2 mois du premier tour des élections municipales qui se dérouleront le 23 et le 30 mars 2014.

### LA CAMPAGNE MUNICIPALE :

Elle a commencé et doit se dérouler dans la plus grande sérénité et le respect des idées et des personnes qui se présentent à vos suffrages.

Nos visites dans les quartiers, que nous effectuons depuis déjà deux mois, confortent notre volonté d'aller à votre rencontre. L'accueil que vous nous réservez démontre le besoin de dialogue et d'écoute. Nous enrichissons ainsi ce qui sera notre feuille de route durant la prochaine mandature.

### RÉUNIONS PUBLIQUES :

La première sera organisée le **jeudi 30 janvier à 18 h 30 à l'Espace Saint Jean**. 2 autres réunions sont programmées, à l'espace Saint-Jean :  
- le **jeudi 20 mars à 18 h 30** (3 jours avant le premier tour des élections)  
- le **jeudi 27 mars à 18 h 30**, entre les deux tours.

Nous vous attendons afin de nous présenter et évoquer avec vous notre méthode de travail, qui est simple mais respectueuse de votre confiance :  
- Transparence  
- Concertation  
- Décisions

Aucun projet important ne sera présenté au Conseil municipal, tant qu'il n'aura pas fait l'objet d'une concertation auprès de la population.

C'est ainsi que nous pourrons avancer tous ensemble et engager La Roquette dans une dynamique de réussite et de respect.

Très bonne année 2014 !

Voici notre nouvelle adresse mail :  
[ortegalaroquette2014@gmail.com](mailto:ortegalaroquette2014@gmail.com)

«Unis pour la Roquette»,  
Christian Ortega et son équipe  
[ortegalaroquette2014@gmail.com](mailto:ortegalaroquette2014@gmail.com)

## Parole aux élus de la majorité

Dernière ligne droite,

Ce numéro 60 est le dernier «Vivre à La Roquette» que vous recevrez avant l'élection municipale. Pendant 6 ans, nous avons essayé de vous offrir un bulletin municipal vivant, proche de la vie de notre commune, des manifestations qui l'animent, des travaux pour améliorer la qualité de vie, ouvert aux associations, aux commerçants et artisans. Nous avons aussi souhaité vous apporter des informations plus poussées sur des dossiers complexes, tels que les économies d'énergies, les énergies renouvelables, le développement durable, le traitement des déchets, la géologie et la flore de la commune...

Peu de bulletins communaux se risquent à aborder ces thèmes complexes et si nous avons pu le faire, c'est grâce aux «experts» bénévoles de la commune qui nous ont assistés dans leur rédaction. Nous les remercions une nouvelle fois pour nous avoir aidés à donner une dimension pédagogique à votre journal municipal car, étant distribué à tous les foyers, il représente l'outil de communication de proximité le plus performant.

Aujourd'hui, nous rentrons dans la période électorale et nous espérons qu'elle sera l'occasion de confronter des projets et non pas de se transformer en pugilat, comme nous l'avons connu dans le passé. Nous ne reviendrons pas dans le détail sur l'action de notre équipe, que nous vous avons présentée dans le bilan distribué en octobre 2013 et que vous pouvez consulter sur le site [www.village-modele.fr](http://www.village-modele.fr) ou à notre permanence.

Bien sur, comme dans toutes les campagnes électorales, certains ne manqueront pas d'utiliser le clientélisme et la démagogie comme démarche électorale et vous expliqueront (sans rire) qu'il faut plus de personnel, plus de services et en même temps diminuer les impôts; qu'aujourd'hui tout va mal, mais que demain on raserait gratis ou qu'après une écoute attentive, ils feront tout ce que vous leur aurez demandé, même plus...

Le premier rôle d'un élu, c'est d'agir. Une collectivité qui n'agit pas se meurt petit à petit et la remise en état d'une commune en léthargie peut s'avérer coûteuse et compliquée. Nous venons d'en faire l'expérience. Comme l'a dit Georges Bernard Shaw : «Il y a des gens qui regardent le monde tel qu'il est et qui se demandent pourquoi et d'autres qui le voient tel qu'il pourrait être et qui se demandent pourquoi pas ?» L'équipe Village Modèle se range résolument dans la deuxième catégorie : celle de ceux qui rêvent, mais surtout qui agissent.

Bonne année à tous.

Les élus de la majorité  
[village.modele@orange.fr](mailto:village.modele@orange.fr)

Chères roquetannes, chers roquetans,  
En ce début d'année je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année en toute amitié et avec sincérité. Qu'elle vous apporte le bonheur et la santé, celle écoulée n'ayant pas été favorable aux plus démunis et à certains de vous qui ont perdu un proche ou connu la maladie. Je tiens ici à leur exprimer mes plus affectueuses pensées.

### Elections municipales 2014

Au mois de mars prochain, je ne briguerai pas de nouveau mandat électoral. Durant ces 18 dernières années j'ai toujours travaillé pour ce dont j'avais été élu, je me suis attelé à défendre l'intérêt de la commune avec détermination. Je n'ai jamais trahi mes idées et la mission que vous m'aviez confiée sur la liste «républicaine – démocrate et citoyenne». J'ai toujours expliqué mes votes en toute clarté, je suis resté à votre écoute, je vous ai informé par le biais du journal municipal des actions que je menais. J'ai toujours entretenu de bonnes relations avec mes collègues qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Chaque fois que vous m'avez interpellé pour défendre un dossier, j'ai fait le maximum pour qu'il aboutisse et je pense y être parvenu. Aujourd'hui le rôle de l'élu local s'amenuise de jour en jour, entre l'agglomération et les syndicats notre commune perd son pouvoir décisionnaire. Les mauvais coups portés par les différents gouvernements et le conseil général, nous avons de moins en moins d'aide, les dotations et les subventions en sont réduites à «peau de chagrin» les projets importants non budgétés et de ce fait non réalisés mettent notre commune en péril. Je pense en particulier aux écoles, à la pénitance, au collège intercommunal et à la mise en sécurité de la vallée de la Siagne, etc... Nous pouvons dire que les roquetans sont les oubliés du département, cerise sur le gâteau, lorsqu'on entend M. Ciotti président de notre assemblée départementale dire «si l'état n'avait pas octroyé 30 millions d'euros à la Corrèze, le collège serait en cours de construction» l'on croit rêver ! De l'argent il y en a au conseil général, il suffit de le répartir selon les besoins de chacun, et ce n'est pas le cas. Alors en toute clarté et sans animosité monsieur, je vous suggère d'arrêter votre politique «bling-bling» et vous demandez de penser à changer et de mener une gestion au besoin de tous. Amoureux de ma commune, cela me fait mal et j'en suis profondément affecté. En 1975-1976, j'ai fondé le stade olympique Roquetan, sans stade, sans subvention, nous avons été avec mes partenaires les pionniers en ce domaine avec à l'époque l'ASCR et le comité des fêtes déjà existant. Aujourd'hui c'est plus de 40 associations qui font vivre notre village et je tiens à rendre hommage à ces femmes et hommes qui ont œuvré pour arriver à ce joli bilan. Bravo et merci. Je terminerai en remerciant l'ensemble du personnel communal pour le travail et la proximité que nous avons eu depuis tant d'années. Quand à vous, chères Roquetannes, chers Roquetans, nous nous croiserons et pourrons toujours échanger comme aujourd'hui. Jacky ne changera pas et restera à votre disposition. Encore merci à tous...  
Jacques Michel - «La Roquette citoyenne»



**FÉVRIER 2014****THÉÂTRE «CARRÉ DE FEMMES»**

Samedi 1<sup>er</sup> février à 20 h 30  
Médiathèque Saint-Jean  
Asso. Culturelle Val de Siagne 04 92 19 09 50

**EXPOSITION**

Jean Lambert (JILAM), photographe  
Anne-Frédérique Lambert, peintre  
et les participants au concours photo 2013  
du 3 au 28 février de 8 h à 16 heures  
du lundi au vendredi - mairie - salle des mariages  
Vernissage **vendredi 7 février** à 18 h 30

**LOTO APER SAINT-JEAN**

Vendredi 7 février à 19 heures  
Espace Saint-Jean  
APER St Jean - 06 60 03 74 18

**TOURNOI D'ÉCHECS ENFANTS**

Samedi 8 février de 9 h à 12 heures  
Espace St Jean - salle des marronniers  
Ass. échecs passion06 - 06 31 13 43 02

**RÉUNION PUBLIQUE ADNA**

Judi 13 février à 18 h 30  
Espace Saint-Jean - salle des marronniers  
ADNA - (voir pages 4 - 5)

**LOTO STADE OLYMPIQUE ROQUETTAN**

Samedi 15 février à 20 heures  
Espace Saint-Jean  
Stade Olympique Roquettan

**SORTIE - OURSINADE À CARY LE ROUET**

Dimanche 16 février toute la journée  
Réservation obligatoire avant le 6 février  
Club Leï Messugo - 04 92 97 50 81

**CONCERT DES PROF SIAGNE MUSIC**

Dimanche 16 février à 14 heures  
Espace Saint-Jean - Siagne Music

**LOTO FNACA**

Dimanche 16 février à 15 heures  
Médiathèque Saint-Jean  
FNACA -

**MARS 2014  
EXPOSITION DE PEINTURE  
ET SCULPTURE**

Rose Royant, peintre du 3 au 31 mars  
Michèle Saladino, sculpteur du 3 au 20 mars  
de 8 h à 16 heures du lundi au vendredi  
Vernissage **Vendredi 7 mars** à 18 h 30

**PROGRAMME MÉDIATHÈQUE****Février**

L'hiver n'aura plus de secret pour vous !  
Un quizz familial sur «les animaux en hiver»  
sera mis à la disposition des lecteurs.

- **Mercredi 12 février de 14 h à 15 h** (à partir de 8 ans) atelier scientifique «glacial»  
...avec les p'tits débrouillards

**Mars**

Enfin le printemps ! Printemps des poètes au cœur des Arts un «cocon poétique» prêté par la médiathèque départementale envahira l'espace de la médiathèque du 7 mars au 3 avril.

- **Mercredis 12 et 26 mars de 10 h 30 à 11 h 30** ateliers poésie. Rallye poétique pour les classes.

**Attention** : pour la participation aux ateliers l'inscription est obligatoire.  
Médiathèque St-Jean - 888 av. République  
04 92 19 10 60

**STAGES ET COURS****CHINA CLUB**

Stages d'initiation et de perfectionnement de self-défense (Qin Na)

**Samedis : 8 et 22 février et 15 et 29 mars** de 14 h 30 à 16 h 30.

**Stages ouverts à tous** (femmes, hommes et ados à partir de 16 ans).

**Tarif** : 20 € par stage.

Renseignements : **06 11 39 60 12**

[www.chinaclub-kungfu-wushu.fr](http://www.chinaclub-kungfu-wushu.fr)

**CIRQUE - PISTE D'AZUR  
FÉVRIER ET MARS 2014**

**Samedi 8, dimanche 9 février et samedi 22 et dimanche 23 mars** - initiation et approfondissement aux arts du cirque dès 8 ans.

**Samedi 1<sup>er</sup>, samedi 8 février et samedi 22 et 29 mars** - Les "Ça m'dit Cirque" Aériens (trapèze, tissus, corde) -

**Du 24 au 28 février** - stage vacances initiation et approfondissement

**Samedi 22 et dimanche 23 mars** - Stage trapèze mini volant

Informations et tarifs - **04 93 47 42 42**

Plus d'info sur [www.pistedazur.org](http://www.pistedazur.org)

**ASSOCIATION TOKIBANA**

**Poterie** - **lundis 3, 17 et 24 février et 10, 17 et 24 mars** de 14 h à 16 h ou de 17 h à 19 h.

à l'atelier c/° B. Schneider -

222 bd du 8 mai

Renseignements - Inscription :

**06 80 92 25 24**

<http://www.ateliertokibana.org>

**VILLAGE PEOPLE**

Stages d'anglais théâtre

Réservé aux enfants niveau CM2 - 6<sup>e</sup> à la Maison des Associations, au village.

- **lundi 3 au vendredi 7 mars** de 9 h à 17 h  
Vendredi 7 à 18 h - représentation de la pièce  
96 euros par personne - comprend 2 déjeuners et 4 goûters.

Reservation et renseignements :

[marijke.bryden@gmail.com](mailto:marijke.bryden@gmail.com)

jusqu'au 15 février 2014

**ROQUET'ART DANSE**

Stages

**Vendredi 7 mars : hip hop et Bellydance**  
par Danielo Mendes, danseur chorégraphe  
venu des États Unis .

Enfant de 18 h à 19 h 30 - ados adultes de  
19 h 30 à 21 h .**Tarif 15 €**

**Lundi 3 et jeudi 6 mars** de 16 h 30 à 17 h  
15 pour les éveils à la danse et de 17 h 15 à  
18 h pour les initiations. (professeur Crystel  
baudchon) **Tarif 10€** . Médiathèque -  
inscriptions avant le 15 février - Roquet art  
danse : **06 16 10 49 77**